



Monsieur l'IA-DASEN,

Monsieur l'IEN-Adjoint,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les membres du CSASD du Doubs,

Dans le Doubs comme ailleurs en France, la rentrée 2023 se fera dans un contexte social à fleur de peau où chaque prise de parole du président Macron inquiète et crispe, un contexte économique plus que jamais marqué par l'inflation et un contexte écologique qui nécessite des mesures urgentes.

Notre nouveau ministre dit vouloir une vraie union pour notre École publique, nous ne pouvons que partager cette volonté. C'est bien d'union dont l'École a besoin pour être plus forte. Mais l'unité ne se décrète pas, elle se construit avec tous les acteurs !

**Pour l'UNSA Education, l'école ne peut plus continuer à fonctionner avec un nombre de personnels toujours à la baisse et aussi maltraités par leur employeur, et ce dans tous les métiers de l'éducation.**

Plus de personnels, c'est le nerf de la guerre !

Enseignants, CPE, PsyEN, AESH et AED doivent retrouver la confiance et les conditions décentes d'exercer au sein de l'institution à laquelle ils sont profondément attachés.

Localement, quelques jours avant d'accueillir nos élèves, nous notions déjà une pénurie d'AESH dans certains PIAL. Des élèves bénéficiaires d'une notification MDPH ne peuvent pas être accueillis faute de personnel, des collègues sont seuls pour gérer ces situations difficiles.

**Pour l'UNSA Education, on ne peut plus continuer à priver autant d'élèves d'une égalité des droits et de conditions d'apprentissage respectueuses de chacun dans sa particularité, dans sa différence.**

Nos écoles rurales sont en difficulté lorsque les mesures parisiennes leurs sont appliquées : triple niveaux, nombre d'élève/classe très élevé en cycle 1 et 3 conséquences des niveaux bloqués à 24 !

Chaque élève doit trouver à l'école des professionnels formés et disponibles pour les accompagner dans la construction d'un projet d'avenir. Former les personnels revient régulièrement dans les propos du ministre qui précise que ce temps de formation ne doit pas être positionné pendant le temps devant élèves.

Alors de quel temps s'agit-il ? De celui qui n'est déjà pas suffisant dans la semaine ? C'est non ! Pas non plus de celui qui devra servir à s'adapter aux nouveautés (nouvelles évaluations nationales, nouvelle préconisation du lire-écrire en CM, nouveau programme d'EMC, nouvelle organisation du bac...). Tant que la difficulté du remplacement, y compris du remplacement long, ne sera pas résolue par un plus grand nombre de personnels, la question du temps de travail se posera.

Dans le Doubs, cette année encore et malgré un nombre de demi-journées non remplacées important en 2022-2023, on ne peut que craindre que la brigade de remplaçant ne soit pas suffisamment abondée.

En 2023, en plein cœur d'une crise écologique et économique importantes, trop de nos collègues du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés effectueront leur service à plus d'une heure de leur domicile, parfois sur plusieurs établissements ou écoles, accumulant fatigue, précarité et dégoût. C'est

le cas notamment des TZR qui se sentent complètement déconsidérés. On leur reproche leur manque de mobilité lorsqu'ils formulent un recours à ces affectations incompatibles avec leur vie personnelle ! Préparer une rentrée avec des tableaux excel pour gérer les moyens, ça fonctionne ; se préoccuper des conditions de vie des collègues c'est mieux !

C'est bien grâce à des conditions d'exercice satisfaisantes (rémunération, temps et modalités de travail, nombre d'élèves par classe, mobilités, formation...) et à un meilleur climat de travail (dialogue social, accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers dans de bonnes conditions, soutien de la hiérarchie, confiance aux équipes...) que l'École réussira ses missions.

**L'UNSA Education n'aura de cesse de redire que l'École et ses professionnels savent faire mais qu'ils ont besoin :**

- d'un nombre d'enseignants suffisant pour avoir des classes moins chargées et des remplacements assurés ;**
- d'un nombre de réseaux d'aide suffisant pour privilégier la prévention et une aide précoce ;**
- d'un nombre de personnels de vie scolaire suffisant pour accompagner les élèves/les familles et apaiser les conflits ;**
- d'un nombre de professionnels médico-sociaux suffisant pour surmonter les handicaps et les maux.**

Merci de votre attention.